

Construire une sécurité féministe

Paola BONOMO

*« Violences faites aux femmes : pour une société sécurisante, pas sécuritaire » :
ainsi était intitulée une carte blanche publiée dans La Libre en mai 2019. Une
occasion pour s'interroger sur l'articulation entre violences faites aux femmes et
dispositifs sécuritaires, et pour proposer une interprétation du concept de sécurité
d'un point de vue féministe.*



Pour citer ce document : BONOMO Paola, « Construire une sécurité féministe », CFS asbl, 2019

URL : http://ep.cfsasbl.be/IMG/pdf/construire_une_securite_feministe.pdf

Toutes les publications sont disponibles gratuitement sur <http://ep.cfsasbl.be> (rubrique analyses et études)

Pour contacter l'auteurice : paola.bonomo@cfsasbl.be

Collectif Formation Société – pôle éducation permanente – rue de la Victoire 26 – 1060 Saint-Gilles

Avec le soutien de :



Construire une sécurité féministe

Paola BONOMO
CFS asbl

« Violences faites aux femmes : pour une société sécurisante, pas sécuritaire » : *ainsi était intitulée une carte blanche publiée dans La Libre en mai 2019. Une occasion pour s'interroger sur l'articulation entre violences faites aux femmes et dispositifs sécuritaires, et pour proposer une interprétation du concept de sécurité d'un point de vue féministe.*

Ce texte découle d'une série de réflexions, de pratiques de lutte et d'échanges avec des femmes, en Italie et en Belgique, dans le cadre posé par les mouvements féministes actifs actuellement dans plusieurs pays du monde et réunis sous la bannière de « *Ni una menos* » (pas une de moins). Cet ensemble de réflexions féministes s'entremêle avec des questionnements sur l'espace de la ville et sur sa réglementation par le biais de dispositifs hétéronormés visant à un processus de contrôle et de prévention des risques, et excluant tout ce qui ne rentre pas dans ce système normatif¹.

L'une des revendications centrales des mouvements féministes reste la dénonciation des violences faites aux femmes et de leur ancrage structurel dans nos sociétés. Celles-ci sont en effet difficiles à éradiquer, à cause notamment de l'inadéquation des politiques publiques qui pourraient les empêcher et d'une éducation correcte depuis le plus jeune âge. En outre, ces violences sont banalisées par les médias qui

véhiculent la culture du viol ainsi qu'une série de stéréotypes mettant toujours en avant une soi-disant vulnérabilité de la femme, présentée comme une évidence, comme une caractéristique naturelle et incontournable. Avec le slogan « *ni una menos* », le mouvement féministe mène une lutte pour arrêter les violences faites aux femmes, parce que « *vivas nos queremos* » (nous nous voulons vivantes), tout en proposant un modèle sociétal libre de toute oppression patriarcale, raciste et capitaliste, ce qui est considéré comme la seule manière d'éliminer toute violence.

Il y a quelques mois, la Belgique a été frappée par un fait divers effrayant : à Anvers, une fille de 23 ans, Julie Van Espen, a été violée et ensuite tuée par un homme alors qu'elle allait à vélo rejoindre ses copines. Julie a été victime de féminicide, elle a été assassinée parce qu'elle était une femme². Julie a été la onzième victime de féminicide en Belgique en 2019³.

1 Avec le terme « hétéronormativité », on entend la naturalisation de l'hétérosexualité comme expression « normale » des rapports entre les sexes. Pour une critique féministe et queer des dispositifs hétéronormés dans l'espace, voir Marianne BLIDON, « La casuistique du baiser », dans *EchoGéo*, 5, 2008, accessible sur : <https://journals.openedition.org/echogeo/5383>

2 Selon la définition de l'OMS, un féminicide est « tout meurtre d'une ou plusieurs femmes ou filles au simple motif qu'elles sont des femmes ». Diana RUSSEL nommait ce phénomène pour la première fois au début des années '90, dans le livre *Femicide : the politics of women killing*, Open University Press, 1993.

3 Selon les données récoltées par le blog Stop Féminicide, consultables sur

Quelques jours après, des associations féministes ont co-signé une carte blanche publiée dans *La Libre* et intitulée « Violences faites aux femmes : pour une société sécurisante, pas sécuritaire⁴ ». Cette analyse fait écho au titre de la carte blanche, et elle se veut surtout une contribution au débat autour du concept de sécurité d'un point de vue féministe, pour souligner la nécessité de s'emparer de sa redéfinition tout en proposant une nouvelle interprétation, à partir d'une perspective de genre⁵.

S'il est vrai que la palette des violences faites aux femmes est large, et que le féminicide n'en est que la manifestation la plus extrême, dans ce texte on s'interrogera sur la manière dont certains dispositifs sont mis en place avec l'objectif de protéger les femmes de toute une série de dangers qui pourraient les frapper, et aussi de la manière dont ce discours basé sur la nécessité de garantir la sécurité est mis en avant, notamment par les médias. Selon de nombreuses recherches, la plupart des violences faites aux femmes se passe dans leur maison⁶ : le focus sur la réglementation de la sphère publique par les autorités dans la lutte aux violences faites aux femmes n'aurait-il pas aussi pour objectif de cacher ce qui se passe entre les murs, ainsi que de pousser vers un imaginaire collectif où liberté, ça rime avec sécurité ? On s'interrogera à partir de cet élément, en proposant des exemples pratiques pour sortir du paradigme victimisant, oppressif et normatif qui enferme les femmes et renforce l'approche sécuritaire, tout en la présentant comme la seule option en mesure de nous

<http://stopfemicide.blogspot.com/>

4 Accessible sur :

<https://www.lalibre.be/debats/opinions/violences-faites-aux-femmes-pour-une-societe-securisante-pas-securitaire-5cdd7ea2d8ad5806f15ba059>

5 Sandra GARREFFA, « Per una critica di genere all'idea di sicurezza », *Quaderni di Sociologia*, 53, pp. 129–151, 2010.

protéger. Il y a d'autres manières de faire et on peut partir de nous-mêmes pour les rendre opérationnelles.

Si c'est à travers les dispositifs de sécurité que la protection de nous toutes et tous devrait être assurée par l'État, il ne faut pas oublier que ce même État devrait la garantir aussi par le biais de son système de justice. Bien que ceci ne soit pas le focus de ce texte, il est important de souligner que la politique de classement sans suite des affaires de violences sexuelles en Belgique a déjà fait l'objet d'une condamnation à Strasbourg. Comme le rappelle l'avocate Selma Benkhalifa, « jusque 80% des affaires de violences faites aux femmes (y compris les viols) ne sont pas poursuivies et sont classées sans suite (...) une fois que la femme a parlé, si elle ose porter plainte et que cette plainte n'a pas de suite, c'est une gifle qu'elle se prend dans la figure. Si quelqu'un se fait voler sa voiture, on n'aurait pas l'idée de classer sans suite ! Quelque part, le système dit à ces femmes : un vol de voiture, c'est plus fort qu'un viol⁷ ».

Silvia Federici nous rappelle que le développement capitaliste a commencé avec la chasse aux sorcières et que cette même violence faite aux femmes, avec le temps, s'est normalisée en devenant un élément constitutif et structurant des rapports sociaux capitalistes ; il s'agit d'une violence qui est planifiée et perpétrée

6 *Gender-related killing of women and girls*, Rapport de l'UNODC de 2018, accessible sur :

https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/GSH2018/GSH18_Gender-related_killing_of_women_and_girls.pdf ; Rapport

soumis par la Belgique au Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO), accessible sur :

https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/grevio-inf-2019-4_fre.docx.pdf

7 Selma BENKHELIFA, « Ensemble, nous serions plus nombreux que les personnes qui nous oppriment ! », sur *Axelle Hors-série* 205–206, 2018, pp.16–19.

avec une garantie d'impunité, ce qui est un instrument de sa réalisation⁸.

Assurer la sécurité publique

En tant que femmes, on a été habituées depuis toutes petites qu'il y avait certains endroits de la ville où on ne devait pas aller, car le danger pouvait s'y cacher dans tous les recoins. Toujours poussées à marcher vite, à nous dépêcher les yeux baissés, nous avons toutes déjà eu le sentiment de « traverser » l'espace public en allant d'un endroit à l'autre, plutôt que de l'occuper et de s'en emparer pleinement⁹. Souvent, ces mêmes espaces que nous traversons, subissent des processus de transformation, où tout ce qui ne correspond pas à l'image de bienséance, de ville propre, attirante, moderne et, donc, *sûre*, est repoussé vers les marges, voire expulsé. Déjà en 1991, la sociologue Saskia Sassen¹⁰ soulignait les logiques d'exclusion qui commençaient à être déployées au sein de certaines grandes villes du monde (qu'elle appelle « villes mondialisées »), et continue à développer son analyse dans son dernier ouvrage, paru en 2014 ; ici, elle présente différents cas pratiques et souligne que ce qui se passe est une « dynamique très élémentaire, faite de recherche du profit sans contraintes¹¹ » où, par conséquent, ce dont on ne peut pas tirer du profit est éloigné car considéré inutile.

Expulser tout ce qui peut représenter un obstacle à l'accumulation capitaliste dans les centres des villes touristiques veut dire aussi

8 « Crise du capitalisme et violences sexistes. Entretien avec Silvia Federici », accessible sur : <https://www.contretemps.eu/crise-capitalisme-et-chasse-aux-sorcieres-entretien-avec-silvia-federici/>

9 C'est ce qui illustre le concept du « *passing-by* ».

10 Saskia SASSEN, *La ville globale, New York – Londres – Tokyo*, Descartes et Cie, 1996.

11 Saskia SASSEN, *Expulsions. Brutalité et complexité dans l'économie globale*, Éditions Gallimard, 2009, p. 287.

expulser tout ce qui ne rentre pas dans des cases précises : sans-papiers, sans-abris, toxicomanes, travailleur.se.s du sexe : la liste pourrait continuer, et la taxonomie de l'indésirabilité sociale peut s'étendre à l'infini. Le discours qui tourne autour de ces processus d'expulsion est fondé sur le concept de sécurité, d'une sécurité qu'il faut assurer à tout prix ; dans la construction de ce discours, les cas susmentionnés représentent un obstacle au maintien de cette sécurité, un risque ainsi qu'un danger, surtout pour les sujets qui sont considérés comme les plus faibles, pour les corps qu'il faut défendre, notamment ceux des femmes.

L'implémentation de règlements de sécurité urbaine concernant les heures de fermeture des terrasses, l'interdiction de dormir dehors, surtout dans des endroits spécifiques (comme les parages des gares), l'installation de caméras, se fait en se basant sur une logique qui vise à intervenir dès qu'un danger quelconque est possible, afin de prévenir les risques : ainsi, pour prévenir toute urgence et garantir la sécurité, les libertés sont réduites avant même d'être menacées, et nous en subissons tous et toutes – à différents niveaux – les conséquences.

L'instrumentalisation du corps des femmes

L'élément qui frappe dans le discours autour de la gestion de l'espace public concerne l'instrumentalisation du corps des femmes, dont la protection justifie toute une série de dispositions répressives¹². Un décret combinant, pour la première fois, l'immigration et les violences sexuelles a été voté en Italie en 2009. Ce décret suivait un autre, voté en 2007, qui incluait une « norme anti-rom », accordant aux préfets

12 Anna SIMONE, *I corpi del reato. Sessualità e sicurezza nella società del rischio*, Mimesis, 2010.

l'autorité d'expulser les citoyens communautaires (notamment les Roumains) pour des « raisons de sécurité publique » ; quelques jours avant la signature de ce décret il y avait eu un féminicide qui avait fait la une des journaux : à Rome, Giovanna Reggiani, femme d'un officier supérieur de l'armée en pension (cette mention apparaît dans tous les articles) avait été violée et tuée par un citoyen roumain. Ce féminicide déclencha une demande effrénée et xénophobe de justice, identifiant dans l'étranger violeur la racine de tous les maux, l'ennemi qu'il faudrait éliminer par tous les moyens nécessaires. Ce climat d'alerte sociale déboucha rapidement sur une réaction répressive des forces politiques, c'est-à-dire l'approbation du décret 181/2007 mentionné ci-dessus. Les pouvoirs accordés aux préfets dans les ordres d'expulsions y sont très larges, c'est ainsi qu'une personne considérée comme « dangereuse pour la sécurité publique » par les forces de l'ordre peut être expulsée : une chasse à l'étranger dangereux commençait.

Comme ce fut le cas pour le féminicide de Giovanna Reggiani, en Italie chaque fois qu'un homme migrant est impliqué dans un cas de violence faite à une femme (qui est presque toujours italienne), les journalistes ne manquent pas de spécifier l'origine de l'agresseur, tout en soulignant la nécessité d'assurer la sécurité de « nos femmes » menacées par les immigrés. L'extrême droite souffle sur ce feu, à travers une instrumentalisation du corps des femmes, sur lequel se joue la bataille raciste et sécuritaire : dans certaines villes, des « *passegiate per la sicurezza* » (promenades pour la sécurité), appelées aussi « *ronde* » (rondes) sont organisées par des militants de *Forza Nuova* ou *Casapound*, deux partis italiens d'extrême droite ; elles sont menées exclusivement par des hommes qui se baladent dans des quartiers considérés comme « peu sûrs », avec

l'objectif de « défendre nos femmes » car « l'Italie est en train de se transformer en une colonie, peuplée par les immigrés qui vont posséder nos femmes¹³ ». Si l'on revient au féminicide de Julie Van Espen, on peut remarquer que le Vlaams Belang aussi avait réagi et demandé plus de sécurité dans la rue, en jouant sur le sentiment généralisé d'insécurité¹⁴. Il est important toutefois de souligner, comme rappelé par les associations signataires de la carte blanche parue dans *La Libre*, que « des politiques sécuritaires et répressives » ont déjà été mises en place et qu'elles « s'alimentent de nos peurs pour continuer à démanteler nos droits fondamentaux », ce qui est la tendance générale dans plusieurs Pays de l'Europe, y compris la Belgique.

Se réapproprier l'espace à bras-nos-corps

Heureusement, cette vision réactionnaire et victimisante n'est pas la seule existante. Elle est contrastée, dans la pratique, par beaucoup d'expériences de promenades féministes organisées avec l'objectif de parcourir certains endroits soit considérés comme dangereux, soit où se produit de l'exclusion sociale : par le biais de cette pratique, les femmes renversent la logique sécuritaire qui ne les voudrait que comme de potentielles victimes, en se réappropriant la ville tout en construisant des liens de solidarité mutuelle. Par la pratique des promenades féministes, non seulement les femmes amènent une critique du discours sé-

13 C'était par exemple le cas des « rondes » dans les plages de Rimini. Extrait d'une interview accessible sur : <https://www.tpi.it/news/ronde-rimini-forza-nuova-20180711143163/>.

14 Plusieurs articles ont été publiés sur les médias néerlandophones à ce propos, notamment https://www.knack.be/nieuws/belgie/moord-julie-van-espen-vlaams-belang-vraagt-ontslag-geens/article-news-1461213.html?cookie_check=1569313890 et https://www.nieuwsblad.be/cnt/dmf20190507_04381517.

curitaire et de sa fonction visant à accentuer l'atomisation sociale, la méfiance et la peur de l'autre, mais elles proposent aussi une autre façon de vivre l'espace et les relations humaines, en rajoutant que c'est aux femmes qui traversent les rues de les rendre sûres, car notre sécurité doit repartir de nous-mêmes.

C'est dans cette logique que le mouvement féministe italien *Non Una Di Meno* (pas une de moins – NUDM) a pris position contre deux nouveaux « décrets sécurité » proposés par l'ancien Ministre de l'intérieur Salvini et votés cette année par le gouvernement Conte et qui s'insèrent dans le socle sécuritaire des décrets susmentionnés. Non seulement ces décrets reprennent la possibilité d'expulser ceux qui sont considérés comme dangereux pour la sécurité publique, mais ils incluent aussi des restrictions à la liberté de mouvement et aux formes d'opposition aux politiques gouvernementales, telles que les manifestations. NUDM dénonce le lien entre la violence patriarcale et les politiques racistes : il est hors de question d'instrumentaliser davantage le corps des femmes pour implémenter des politiques sécuritaires, *« nous rejetons le concept de « sécurité » – elles déclarent – pour nous la sécurité se trouve dans le droit au logement, dans le droit à un travail salarié digne et à un revenu d'autodétermination pour pouvoir sortir du chantage de la violence, dans le droit à traverser la ville à n'importe quelle heure sans être harcelées, et dans la rue et dans les lieux de travail, dans le financement du transport public, des crèches, des planning familiaux, des centres antiviolences, des refuges¹⁵».*

15 NUDM, « Decoro, sicurezza e criminalizzazione del dissenso », 2019, accessible sur : <https://nonunadimeno.wordpress.com/2019/07/26/its-my-fregna-decoro-sicurezza-e-criminalizzazione-del-dissenso/>, (traduction de l'autrice).

Notre sécurité : la construction d'espaces sécurisants...

Les centres antiviolences et les refuges représentent un exemple de la démarche féministe pour proposer une interprétation différente du concept de « sécurité », une interprétation qui puisse répondre aux besoins de toutes les femmes. Gérés par des femmes et financés de moins en moins par les financements publics, en 2006 plusieurs centres antiviolences italiens ont constitué un réseau et ont été à l'initiative des assemblées locales de NUDM dans plusieurs villes. Nés pour répondre au besoin de sortir des violences, ces espaces de solidarité sont devenus aussi des lieux où l'action politique s'organise sur plusieurs fronts ; dans ces espaces, les femmes victimes de violences conjugales peuvent trouver refuge et construire également des parcours allant vers l'indépendance économique. Les centres antiviolences encouragent la culture et la formation, afin de sensibiliser et prévenir les violences machistes, et mènent aussi des recherches quantitatives et qualitatives ; de plus, il s'agit d'endroits très ancrés dans le territoire où ils se trouvent, qui font aussi un travail précieux d'articulation entre la lutte féministe et d'autres luttes sociales locales, tels que les comités qui luttent contre la gentrification des quartiers, et les collectifs qui repèrent les logements vides, pour ne citer que quelques exemples.

La construction collective d'espaces autonomes de discussion, de mobilisation et d'organisation politique fait face, partout dans le monde, à un climat de répression de la part des institutions qui répondent aux directives du capital : si l'on revient à la pensée de Saskia Sassen et au concept d'expulsion, on peut faire un parallèle entre les expulsions des personnes qui sont considérées comme dangereuses pour la *sécurité publique* et les expulsions des espaces qui, de la même manière, sont considérés

comme dangereux car ils proposent une autre manière de vivre ensemble, de construire des relations basées sur la solidarité, le partage et le soutien mutuel : une manière qui est tout le contraire du repli sur soi-même, l'atomisation, la peur et la méfiance à l'égard de l'autre que l'urgence constante de sécurité voudrait imposer et qui est fonctionnelle au maintien des rapports sociaux capitalistes.

C'est ainsi que, dans les derniers mois, la ville de Rome a entamé une procédure d'expulsion pour le bâtiment qui héberge la maison des femmes *Lucha y Siesta*, un refuge autonome et autogéré par un groupe de femmes qui, en 2008, ont occupé un bâtiment vide dont la municipalité est propriétaire. La maison des femmes *Lucha y Siesta* est, comme on peut lire sur leur site, « *un endroit matériel et symbolique d'autodétermination des femmes contre toute discrimination liée au genre. Un concept innovateur et réussi : un projet politique promouvant de nouvelles formules d'aide sociale et de revendication des droits, à partir du protagonisme féminin : un projet hybride, entre refuge, maison et centre antiviolence ; un projet né de la lutte et de l'auto-organisation des femmes (...) et un espace de socialité, partage d'expériences et de compétences*¹⁶ ». La menace d'expulsion a déclenché un élan de solidarité large qui a permis de renvoyer l'expulsion, et de créer un réseau de soutien composé par des individus et des associations, qui se sont mobilisés et qui ont le projet d'acheter collectivement le bâtiment.

... en attendant que la société elle-même devienne sécurisante

On a vu comment, pendant que les dispositifs sécuritaires contribuent à augmenter la peur et l'exclusion sociale, les femmes qu'on voudrait

passives et victimes à défendre, démontrent qu'il y a bien d'autres manières pour sortir de cette logique. L'enjeu est important, et repose dans la nécessité de pouvoir imaginer un autre monde et d'autres relations sociales où il n'y ait pas de traces de domination.

Ce processus de construction d'espaces sécurisants a lieu en attendant que ce soit la société elle-même qui devient sécurisante, et pas sécuritaire ; les espaces où une autre interprétation du concept de sécurité est mis en avant sont connectés avec d'autres expériences qui mettent les personnes, non pas les profits, au centre, en étant l'objet de tentatives de répression pour limiter leur marge de manœuvre.

La question de la justice a aussi été évoquée : comme on a vu, jusque 80% des affaires de violences faites aux femmes ne sont pas poursuivies et sont classées sans suite. Ceci est un signal clair qui nous rappelle que les femmes qui portent plainte ne sont pas écoutées et que le système judiciaire répond à la logique néolibérale visant à faire taire les femmes. Le champ de la justice, notamment concernant les efforts pour élaborer une justice alternative ne répondant pas aux logiques de l'État néolibéral est un champ de recherche ouvert. Il représente un volet central dans le processus de construction d'un type différent de sécurité.

Certes dans ce texte on n'a raconté que quelques manières d'imaginer d'autres options pour construire une sécurité féministe : il reste important de montrer que ces options existent, qu'elles sont réalisées et rendues opérationnelles par nous toutes et tous, dans notre quotidien de résistance aux dominations et dans une démarche active de transformation sociale, qui ne peut se faire qu'avec un exercice quotidien, constant et collectif de construction d'alternatives.

16 Site web de *Lucha Y Siesta*, accessible sur : <https://luchaysiesta.wordpress.com/>, (traduction de l'autrice).